Le district Autonome

Par **Kaythleen**, le **16/08/2016** à **13:01**

Salut! je suis étudiante en 2iéme année de droit et je traite en ce moment un sujet de dissertation (j'espère que l'expression n'est pas fausse) qui s'intitule "la nature juridique du district autonome".

j'ai une petite idée sur la deuxième partie du plan dans laquelle je présente le district autonome comme une entité particulière régie par les règles de la déconcentration et de la décentralisation. Par contre je bloque un peu sur comment entretenir la première partie de mon plan.
J'ai pensé a évoquer l'organisation administrative dans cette premiere partie mais j'hésite un peu, alors j'ai vraiment besoin d'aide!

PS: je suis ivoirienne alors je sais pas si votre reflexion sera pareille a la mienne étant entendu que nous sommes de pays différents mais toutes notifications et explications seront les bienvenues!
Merci.

Par **Kaythleen**, le **16/08/2016** à **13:13**

Tant qu'on y est (et C'est exactement par la que je devais commencer).
Qu'est ce qui entende au juste par"nature Juridique"?

Par **mino**, le **19/08/2016** à **12:16**

je pense que le sujet devrait être scinder en le DA en tant qu'entité deconcentrée(I) et en tant qu'entité decentralisée (II)

Par **Camille**, le **20/08/2016** à **22:15**

Bonsoir,
Il semblerait que la notion de District autonome soit une particularité ivoirienne (et russe).
Donc, rien de clairement comparable en France.
Par "nature juridique", il faut comprendre la place du DA dans l'organisation politique, comme

on pourrait se poser la question pour un département ou une région en France, un land allemand ou un canton suisse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/10/2017** à **07:42**

Bonjour

Suppression du message de « commando » qui n’a toujours pas compris l’esprit de Juristudiant.

Par **studyabj**, le **05/10/2017** à **13:31**

Bonjour, je pense que la nature juridique fait référence à la qualification, la dénomination donnée par le droit sur un sujet.

Par **commando**, le **20/10/2017** à **22:35**

bonsoir chers juristes. veuillez m'excuser pour peut-être mon message qui n'est pas bien passé. seulement que je voulais comparer vos idées avec la mienne. sinon pour le sujet concernant le district autonome que j'ai demandé de l'aide j'avais auparavant fait un plan et dégagé le problème que voici:
problème : le district autonome est-elle une entité décentralisée ou déconcentrée ? autrement exprimé, quelle est la nature du district autonome ?
plan : I- le district autonome : entité décentralisée.
A- Au regard de son statut et de la nature du contrôle.
B- Au regard de leurs attributions
II- Le district autonome : Entité déconcentrée
A- Au regard du nombre de désignation de leurs membres.
B- Au regard de leurs attributions.
voici un peu le travail fait et donc veuillez encore m'excuser.
j'attends maintenant vos réactions svp

Par **Uneetudiante**, le **28/10/2022** à **06:31**

Coucou Je te proposerais de commencer justement par la nature mixte du district autonome donc 1 la règle de décentralisation 2 la règle de déconcentration.
Puis en deuxième partie tu pourras aborder le fait que c’est une entité soumis au contrôle de l’état.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/10/2022** à **12:59**

Bonjour

Merci pou votre réponse. Je précise que la dernière question a été posée il y a 5 ans, néanmoins votre message pourra toujours aider des personnes qui auront à travailler sur ce sujet.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés